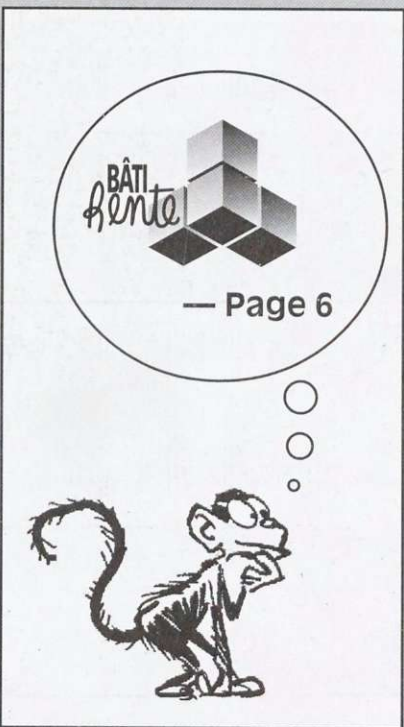




Le Travail



Le Quotidien du 59^e Congrès de la CSN • Le mercredi 19 mai 1999 • No 4



Nous étions 1500 à manifester devant l'Assemblée nationale, hier, pour faire valoir notre droit de se syndiquer en toute liberté.

Météo à Québec

À l'extérieur, ennuagement graduel suivi de 60 pour cent de probabilité d'averses en fin de journée. Max : près de 25.

Avertissement pour le Centre des congrès :

Le niveau de décibels dans les corridors atteint un point critique.

La parole aux enfants

Le Couche-Tard est passé à la garderie du congrès hier matin. Oh surprise !

Il y a rencontré Claudette Carbonneau prenant sa pause syndicale. Il en a profité pour ramener des entrevues avec les enfants.

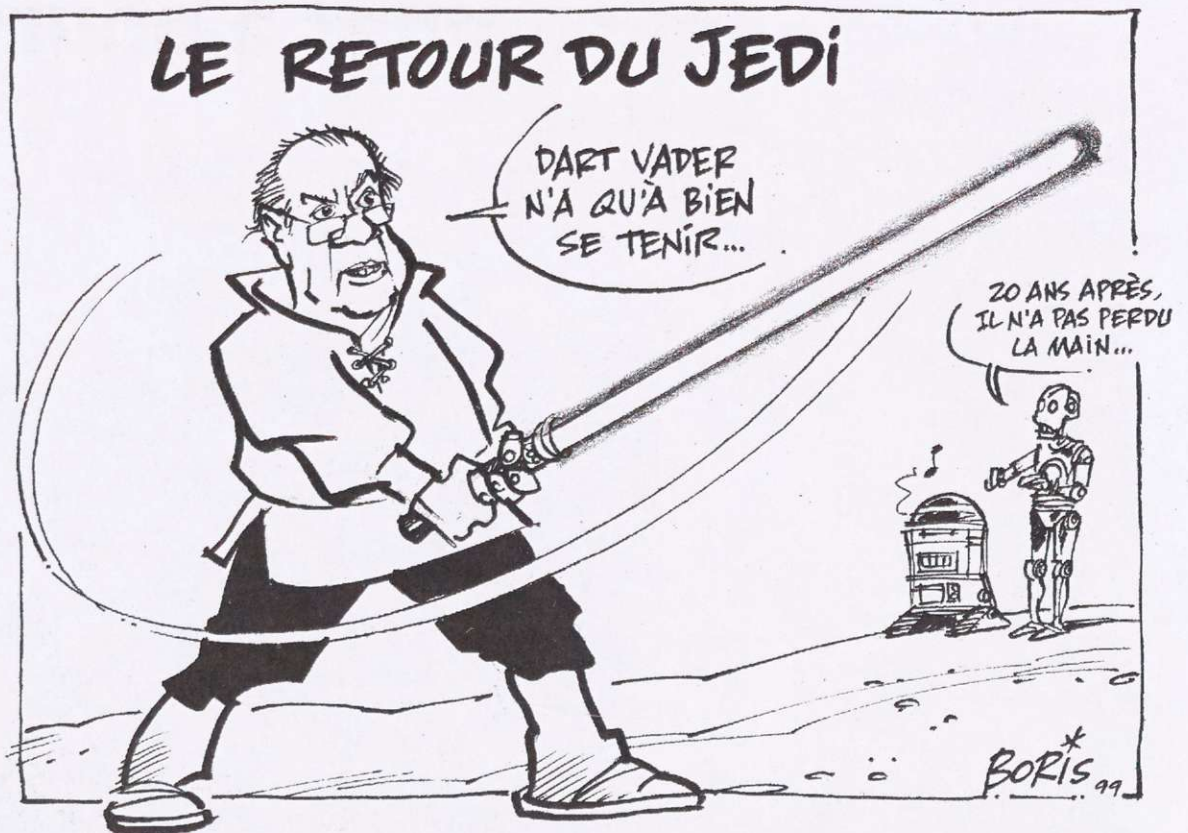
— page 8



Les impôts privés

Ça commence mine de rien : d'abord des frais menus pour ceci, et ensuite pour cela. Histoire de responsabiliser les gens. Personne n'est contre la responsabilisation n'est-ce pas, une dimension manifestement oubliée dans l'avancée des droits survenue au cours des dernières années. Puis on met de l'avant le concept des taxes spécifiques, histoire de rendre les gestionnaires imputables. Personne n'est contre l'imputabilité, n'est-ce pas. Puis on transfère des responsabilités aux municipalités. À coup sûr l'administration coûtera moins cher si elle est plus proche des gens, n'est-ce pas. Alors insensiblement, on glisse vers la privatisation des impôts sans que le mot n'ait été prononcé. Ça commence par une baisse annoncée. Il faut bien être compétitif, n'est-ce pas. Mais rapidement, ce qu'on ne paye plus en impôt, on le paye en taxes à d'autres niveaux. On le paye aussi en services privés de toute nature. Les garderies à cinq dollars par exemple, c'est introuvable dans le privé. Alors les écarts se creusent davantage entre les régions riches et les régions pauvres, des quartiers urbains se dégradent et d'autres se barricadent, la violence devient endémique. Les impôts privés montent en flèche pour faire face au pourrissement social. Aussi convient-il de les additionner aux impôts publics quand on fait des comparaisons avec des sociétés voisines.

Guy Ferland



Quelle est la bataille la plus importante pour les femmes ?



Diane Ballard
Caisse d'économie
des syndicats nationaux
à Montréal

« La première bataille à mener consisterait à aider les femmes monoparentales à améliorer leur vie. C'est important puisqu'elles sont nombreuses à vivre dans la pauvreté. Notre société a beau avoir évolué, il n'en demeure pas moins que ce sont encore les femmes qui éduquent les enfants, une contribution importante à la société.

« Tout d'abord il faut qu'on éduque les hommes, les pères, à prendre leurs responsabilités. Ensuite, les gouvernements doivent augmenter les allocations versées aux femmes monoparentales. Les syndicats pourraient faire pression sur les gouvernements pour qu'ils adoptent de telles mesures. »

M.C.



Lise Labonté
STT du CLSC Bellechasse

« C'est sans aucun doute l'équité salariale. La reconnaissance des métiers féminins est pour moi très importante. Les employées de bureau, par exemple, font partie d'une catégorie d'emploi dévalorisée et qui n'est pas payée à sa juste valeur. On exige un DEC, mais on ne nous donne pas le même salaire que d'autres types d'emploi pour lesquels on requiert le même diplôme.

« Beaucoup de milieux de travail, dans l'industrie par exemple, composés en majorité par des hommes, ont des conditions salariales bien supérieures aux nôtres. Et souvent on ne leur demande aucun diplôme. Les femmes doivent donc encore travailler pour prendre leur place. »

R.B.



Louise Blais
Syndicat des travailleuses et
des travailleurs du CLSC
des Hautes-Laurentides

« Pour moi, c'est l'équité salariale. Le fait que les femmes reçoivent de meilleurs salaires, qu'elles aient une plus grande autonomie financière est essentiel. Pour un même type d'emploi, elles ont encore un salaire inférieur. Pourtant, c'est généralement elles qui ont le fardeau familial, surtout dans les familles monoparentales. La population pense qu'on est bien payé dans la santé et les services sociaux, mais c'est loin d'être le cas.

« Malgré les nombreuses années de lutte syndicale, il y a encore beaucoup à faire. Il y a eu des améliorations, mais ça ne bouge pas vite. Et c'est encore pire pour les non-syndiquées qui n'ont pas les moyens de se défendre. »

R.B.



Christiane Belleau
Syndicat des travailleuses
et des travailleurs de
la brasserie La Bulle de Québec

« L'équité salariale, c'est définitivement la lutte à mener. Ça n'avance pas vite, c'est long. La plupart des emplois précaires reviennent aux femmes. Dans la restauration, parmi les serveuses, il y a beaucoup de monoparentales. Nous sommes dans une catégorie d'emploi majoritairement occupée par des femmes.

« Nous gagnons moins que le salaire minimum et les pourboires sont en baisse depuis que le gouvernement nous en reconnaît huit pour cent pour l'impôt. On n'a pas un salaire stable et aussi bon que les cuisiniers. C'est pas juste une question d'équité. Ça englobe tout le revenu des femmes. »

Luc L.



Marie Méthot
Syndicat des employé-es
de soutien de la Commission
scolaire Abitibi, La Sarre

« Le combat principal demeure encore aujourd'hui la reconnaissance des droits des femmes, leur respect dans les milieux de travail. Par exemple, les femmes sont souvent confrontées au harcèlement sexuel. Présentement j'ai conscience du cas d'une femme que je connais bien et qui est victime de harcèlement sexuel à son travail. Un collègue de travail l'a tassée dans un coin sans qu'elle veuille porter plainte. Elle ne veut rien dire, elle a peur de ne pas se faire aimer.

« Dans les cas de harcèlement sexuel, c'est souvent la réaction des femmes : on a peur de la réaction des autres, on a peur de s'isoler en dénonçant, en se défendant. Alors on n'ose pas en parler. Cette attitude est fréquente, particulièrement dans les petites villes. »

J.G.

Le Travail est publié à 2500 exemplaires pour le grand plaisir des délégué-es au 59^e Congrès de la CSN par l'équipe de l'information de la CSN.
Venez nous rencontrer au local 206 A!

Caricatures : Boris
Photographies : Alain Chagnon
Impression : Les travailleuses et les travailleurs de l'Imprimerie Sociale (FTPF-CSN)

Changer
les choses
Changer
la vie



La CSN lance un débat sur la démocratie



Michel Doré en assemblée plénière. D'ici quelques mois, un document de travail sera disponible pour favoriser l'amorce des échanges sur cet enjeu majeur qui fera l'objet des délibérations du prochain congrès de la CSN.

Un tel choix n'est pas innocent. Il vise à démontrer que la CSN est non seulement préoccupée par l'amélioration des conditions de travail, mais aussi par l'avancement des conditions de vie de tous les citoyens.

La conjoncture motive aussi la tenue d'un tel débat. « On vit actuellement une série de grandes transformations, de grandes mutations de la société, analyse Michel Doré. Elles sont à la fois porteuses d'inquiétudes et d'espoirs pour l'avenir de la démocratie. Actuellement, la démocratie atteint un certain niveau et c'est tout le rôle de l'État qu'il faut redéfinir. D'où l'importance de sortir d'une vision dualiste de l'État. »

Pour y arriver, Michel Doré propose la citoyenneté active et responsable. Une société capable de reconstruire les liens entre l'État, les institutions politiques représentatives et une société civile vivante et dynamique, là où s'expriment, s'affrontent et se négocient les divergences entre intérêts particuliers et intérêts collectifs. Le débat à venir devrait donc permettre de réarticuler les trois niveaux, les uns par rapport aux autres.

DOCUMENTATION

L'équipe de la documentation vous invite à visiter son stand, dans la brousse, au fond, au 4^e. Vous y trouverez de nombreux documents, que vous pourrez acheter ou commander au nom de votre syndicat. Certains sont gratuits, telle l'indispensable *Histoire de la CSN—1921-1981*.

S'éduquer, s'informer pour approfondir nos connaissances et renforcer notre action syndicale

La syndicalisation, un combat à poursuivre

Lucie Laurin

Longuement, chaudement, les congressistes l'ont ovationné. Avant comme après. Marcel Pepin n'a pas changé. À 73 ans, il a livré, avec la même conviction, la même fougue qu'autrefois, un discours important, un texte fort, un plaidoyer pour la syndicalisation.

Qui, mieux que ce vétéran du syndicalisme, pouvait faire cette proposition, audacieuse en même temps que fondamentale, d'inscrire à l'article UN du Code du travail ce qui devrait être son premier objectif : favoriser la syndicalisation ? Qui d'autre qu'un des grands présidents de la CSN pouvait ainsi ramener une cause à son essentiel ?

Pour Marcel Pepin, il est temps d'intervenir en faveur du syndicalisme, qui n'occupe pas toute la place qu'il devrait occuper, n'étant encore que toléré au Québec. Car si le droit de se syndiquer était pleinement reconnu, les travailleuses et les



Marcel Pepin travailleraient-ils besoin de se cacher pour l'exercer ? Leurs organisations devraient-elles se battre pour éliminer un à un tous les obstacles ?, demandait-il.

Un devoir de solidarité

Et de plaider en faveur du droit de se syndiquer, un droit démocratique au même titre que ceux de voter et de se réunir. « Un droit véritable, c'est un droit qu'une société proclame et protège, dont on fait la promotion, dont on facilite l'exercice », dit-il. Or si le syndicalisme occupe une certaine place, aujourd'hui au Québec, elle a été arrachée, cette place, « par un rapport de force auquel les pouvoirs politiques et économiques n'ont pu résister ».

Trop de salarié-es ne peu-



Marcel Pepin, qui intervenait sur le droit à la syndicalisation, a reçu un vibrant hommage des congressistes.

vent, encore aujourd'hui, exercer ce droit. Marcel Pepin avait réservé un message aux syndiqué-es, les pressant d'aider les trop nombreux travailleurs non organisés à poser « ce geste que je crois toujours hautement démocratique. C'est un devoir de solidarité ».

L'irruption inopinée d'un jeune comédien sur la scène, alors que Marcel Pepin était en

plein élan oratoire, ne l'a pas désarçonné. C'est avec beaucoup d'esprit et d'à-propos qu'il a répondu à ses questions parfois impertinentes. Pour reprendre l'instant d'après le fil de sa pensée et terminer sur une citation de Camille Laurin décrivant le syndicalisme comme l'une des belles conquêtes humaines, en se disant heureux d'être partie à ce combat.

Une première convention collective chez Besner

Michel Crête

Depuis octobre 1997, les routiers du Québec ont les yeux braqués sur les 250 camionneurs de Transport Besner, une compagnie de Saint-Nicolas. Dans les haltes routières et les « truck-stop », ça se parle : « les camionneurs de Besner ont adhéré à la CSN, ils ont quitté les Teamsters », bien implantés dans le transport. « On verra bien ce que la CSN fera en négociation », se dit-on également. Les camionneurs de Besner viennent d'adopter leur première convention collective « à la manière CSN ». Amélioration de la vie familiale, augmentation de la masse salariale de 17 pour cent, avantages salariaux en territoire américain et création d'un régime de retraite : du substantiel !

À la signature de la conven-

tion collective, le 30 mai, les camionneurs de Besner enregistreront une augmentation de 12 pour cent. Ils recevront 0,30 \$ pour chaque mille parcouru plutôt que 0,27 \$. À la fin du contrat, ils toucheront 0,31 \$ du mille. L'employeur versera à chacun de ses camionneurs 1/2 cent du mille dans un régime de retraite (REER). En sol américain, les camionneurs toucheront 0,03 \$ de plus par mille qu'au Canada.

Pour le transport fait pour Postes Canada, un client important de Besner, les camionneurs recevront, au début de la troisième année du contrat, la même allocation de millage que pour les autres livraisons.

En attente « en ville », à Montréal ou Québec par exemple, les camionneurs auront une augmentation de 1,25 \$ l'heure à la signature de la convention, ce qui portera leur salaire à 11,25 \$ l'heure. Lors des courses « en ville », alors qu'ils sont en attente, il gagneront 12 \$ l'heure.

Les camionneurs encaisseront également un montant forfaitaire de 1000 \$.

Vie familiale

L'employeur ne pourra plus obliger les camionneurs à conduire plus de cinq jours par semaine, ou plus de 45 heures par



semaine ou plus de 2200 milles par semaine, comme cela arrivait régulièrement. Le camionneur décidera s'il continue ou s'il arrête. Cela en réjouira plusieurs, qui se plaignent d'être absents pendant de trop lon-

gues heures du foyer familial et de ne pas avoir suffisamment de temps pour récupérer. La compagnie Besner dessert les États-Unis, le Québec, le Nouveau-Brunswick, l'Ouest canadien, etc.



Un moment marquant

Dans les heures précédant l'événement, les syndiqué-es en conflit ont été réunis pour préparer la rétrospective des luttes syndicales CSN 1996-1999, un des moments hauts en émotion du congrès.

Une campagne de syndicalisation qui a porté ses fruits

Thérèse Jean

Les organisations syndicales des pays qui ont fait des efforts pour syndiquer les femmes les ont vu récompensés. Leur arrivée dans les organisations syndicales n'a pas eu que le seul

effet d'augmenter le membership. Leur présence a dynamisé la vie syndicale en rendant les organisations syndicales plus sensibles aux nouvelles réalités.

C'est ce que constate Luc

Demaret, le directeur des communications de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL), en faisant écho à la conférence mondiale des femmes, qui bat présentement son plein à Rio, pour établir les revendications des femmes qui seront débattues au congrès mondial de la CISL, en l'an 2000, en Afrique du Sud. Les femmes représentent 35 pour cent du membership de l'ensemble des membres affiliés de la CISL. Rien de spectaculaire direz-vous. Mais il y a quarante ans, ce taux avoisinait les cinq pour cent. Une statistique bien révélatrice du temps et des efforts qu'il faut déployer souvent pour que la syndicalisation fasse son chemin.

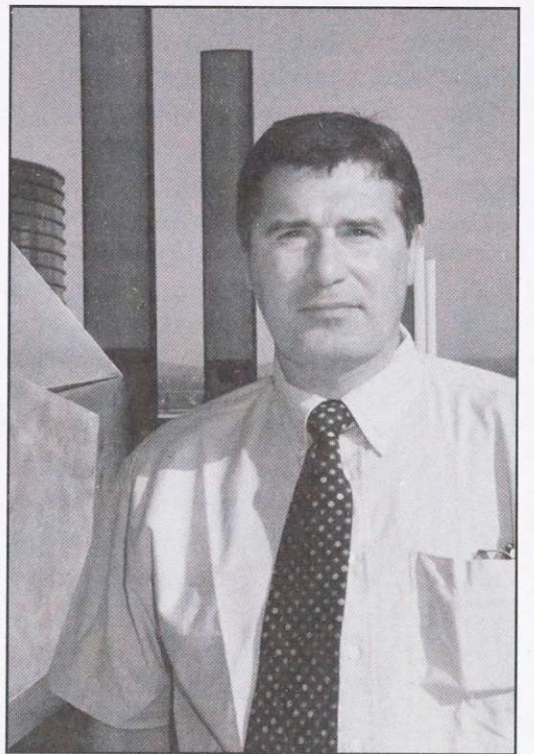
La syndicalisation, tout comme à la CSN, est une priorité à la CISL. Bien qu'elle ait connu un boum remarquable de ses effectifs depuis la chute du mur de Berlin, avec l'arrivée des syndicats des pays de l'Est, la CISL a subi des pertes du côté de ses affiliés dans les pays industrialisés qui sont touchés, entre autres, depuis le début des années 80, par un chômage élevé et une économie qui, d'état de crise, fonctionne aujourd'hui au ralenti. La mondialisation et le néolibéralisme ont ébranlé la confiance des travailleuses et des travailleurs dans les syndicats, observe Luc Demaret : « Ils se demandent à quoi servent les syndicats. »

Les nombreux change-

ments intervenus dans le monde du travail ces dernières années obligent les syndicats à « reprendre le bâton du pèlerin », croit-il. Les nombreuses attaques politiques et la vague néolibérale ont beaucoup nui au syndicalisme, en le présentant comme un obstacle à la croissance économique et au développement, alors que le chômage est l'un des nombreux dégâts dont le néolibéralisme est responsable.

Les jeunes, une priorité

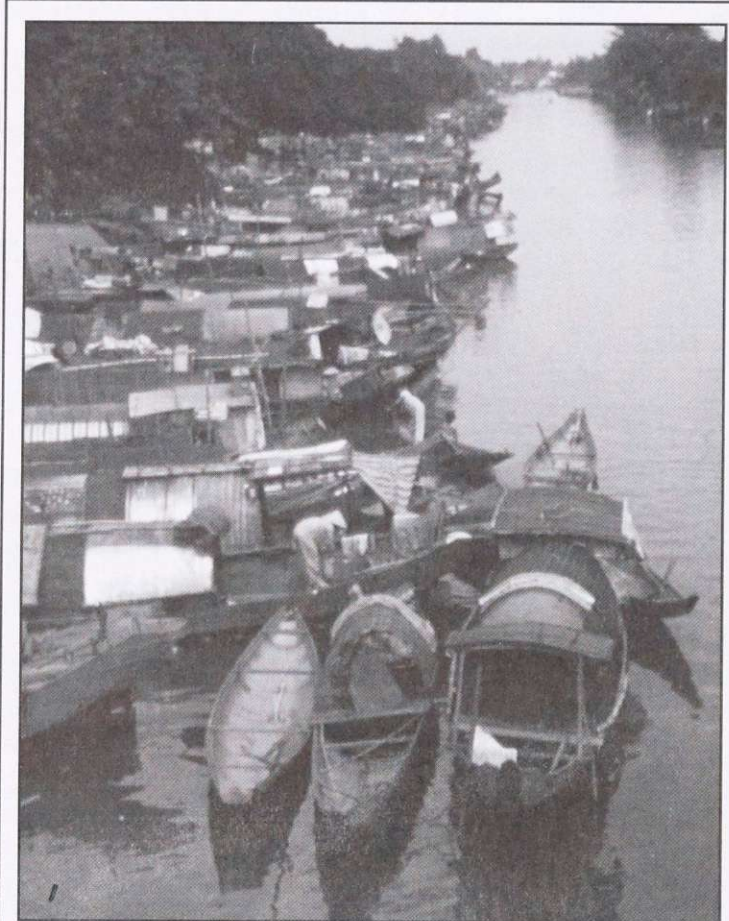
La baisse du taux de syndicalisation est un phénomène que prend au sérieux la CISL. Et la plus importante organisation syndicale sur le plan international a fait des jeunes l'une de ses priorités. Elle mène une campagne de recrutement auprès des jeunes travailleuses et travailleurs conjointement avec son comité jeunesse, qui a pour thème *L'avenir commence aujourd'hui - Adhère à un syndicat*. Son but : « sortir des clichés qui veulent que le syndicalisme soit ringard et une chose du passé ». Pour y arriver, on mise sur des



Luc Demaret est directeur des communications à la CISL, dont la CSN est devenue la nouvelle affiliée l'automne dernier. Elle compte 213 organisations affiliées représentant 124 millions de travailleuses et de travailleurs dans 143 pays et territoires au monde.

nouveaux moyens comme Internet et les courriers électroniques. Mais les jeunes syndicalistes entreprendront aussi dans les prochains mois une tournée des écoles, des universités et des lieux de travail pour parler de syndicats.

Le chômage est la première crainte des jeunes travailleuses et travailleurs. Soixante millions de jeunes sont actuellement au chômage et, en l'an 2000, près de la moitié de la population (six milliards de personnes) aura moins de 20 ans, 64 pour cent moins de 34 ans.



Depuis des générations, les sampaniers vivent sur de petites embarcations en bois sur les cours d'eau du Vietnam.

Avec un sou on peut faire du chemin Vietnam : favoriser l'autonomie des sampaniers

Pierre-Luc Bilodeau

Les sampaniers sont des Vietnamiens qui vivent de génération en génération sur de petits bateaux en bois que l'on nomme sampans. Regroupés en communautés, ils vivent de

pêche, de transport de marchandises, de vente de poissons ou de légumes. La pauvreté y est extrême, leur santé est précaire, ils sont pour la plupart analphabètes et les enfants n'ont que très peu de chance de fréquenter l'école.

Depuis 1994, pour des raisons hygiéniques, touristiques et urbanistiques, les autorités de Thua Thien-Hue les ont obligés à quitter les plans d'eau pour s'installer sur la terre ferme. On leur a donné un petit lot de terre, souvent improdutive, et de maigres sommes compensatoires.

Les besoins sont nombreux pour les sampaniers. Fraternité Vietnam, une organisation de charité, a reçu l'aide de l'ACDI et de l'Al-

liance syndicats tiers monde pour répondre aux besoins les plus urgents.

Le projet d'aide aux sampaniers vise à les sortir de la pauvreté, favoriser leur autonomie et offrir une éducation minimale aux enfants. Ce projet, en branle depuis octobre 98, est le fruit d'une collaboration entre une équipe de trois religieuses vietnamiennes, travailleuses sociales, et les gens des six hameaux visés. On y construit des puits, des réservoirs d'eau et des fontaines.

Des cabinets de toilette et des latrines sont également installés pour obtenir des conditions minimales d'hygiène.

D'autre part, une aide financière est fournie aux enfants les plus pauvres pour leur donner accès à des études primaires.

Finalement, on accorde des prêts aux femmes qui mettent en place un projet pilote de micro-crédit.



C'est le premier congrès CSN de Leonard Nixon, Maurice Brosseau (à droite) Louise Martin et Kim Salvetti (à droite) du Syndicat des travailleuses et travailleurs de l'Hôpital de Montréal pour enfants FSSS-CSN.

Hôpital général pour enfants Welcome à la CSN !

« Nous avons beaucoup de travail à faire pour reconstruire notre syndicat, mais nous sommes tous très heureux d'être au congrès pour voir en action cette extraordinaire organisation syndicale à laquelle nous venons de nous joindre », nous confie le président Leonard Nixon. Le syndicat de l'Hôpital de Montréal pour enfants a été accrédité en février pour représenter les 300 membres de l'unité des employés généraux. Lors de la période de changement d'allégeance, les membres ont préféré la CSN au Montreal Council, une organisation indépendante qui ne représente plus que quelques centaines de membres dans le réseau.

Le syndicat a aussi obtenu une accréditation pour représenter 350 employées de bureau qui n'étaient pas syndiquées auparavant. Présentement, le syndicat donne son appui aux militantes et militants, employés de bureau de l'Hôpital Royal Victoria qui souhaitent aussi quitter le Montreal Council, pour se donner un syndicat CSN. Le vote doit se tenir la semaine prochaine.

C.S.G.

Quand on a du temps, on peut agir

Robert Boucher

La prévention, c'est payant. Mais, pour bien la faire et avoir ses dossiers à jour, il faut du temps.

Robin Soucy est membre du Syndicat national des travailleurs de la Scierie Roberval (CSN). Il est représentant à la prévention depuis huit ans. Il est officiellement libéré de son travail huit heures par semaine. Mais, à tout moment, il peut aller faire une enquête lors d'un incident ou d'un accident du travail. Sans compter qu'il doit souvent vaquer à toutes sortes

d'autres occupations liées à la santé-sécurité et pour la mise à jour du SIMDUT. Il assiste aussi l'inspecteur de la CSST lors de ses visites et participe, bien sûr, aux rencontres mensuelles du comité de santé-sécurité. Bref, le fait que la scierie qui l'emploie soit assujettie à toute la réglementation de la Loi sur la santé et la sécurité au travail, permet au syndicat de faire un véritable travail de prévention.

« Avoir du temps, dit-il, ça me permet de suivre le dossier

au jour le jour, et de travailler vraiment sur la prévention. Je ne joue pas à la police et les gars me parlent des problèmes qu'ils vivent. J'essaie de les régler rapidement. Quand ils ne portent pas leur équipement, par exemple, poursuit-il, je me demande d'abord pourquoi. Il faut en trouver la raison et ce n'est pas toujours évident. Avec les résultats obtenus, l'employeur a fini par comprendre que la prévention, c'est payant. On insiste donc pour



Être prioritaire ou pas

Les secteurs (appelés prioritaires) qui sont assujettis à la réglementation sur les



Marc Simard

comités de santé et de sécurité et les représentants à la prévention ont des outils de plus pour améliorer leurs conditions de travail. Mais ces outils sont-ils vraiment utiles ? « Oui, affirme Marc Simard, président du Syndicat des travailleurs forestiers de Lebel-sur-Quévillon (CSN), ça nous permet de faire un certain nombre de choses. Ça nous donne d'abord un droit de parole à la table, ce que nous, on n'aurait pas sans ça. Mais, pour que ça soit efficace, le comité doit faire sa place, se rendre crédible aux yeux du boss. Chez nous, les recommandations du comité sont réalistes et généralement l'employeur les applique. Excepté, bien sûr, quand ça coûte très cher. Là, la direction se fait plus tirer l'oreille.

« Mais trouver un représentant à la prévention, poursuit-il, ce n'est pas facile. Même si la personne est déchargée huit heures par semaine pour ça, c'est un travail un peu ingrat, surtout dans un secteur comme le nôtre, où plusieurs syndiqués sont aussi propriétaires de leur machinerie et sont payés à l'arbre abattu. Des fois, il se fait traiter de police. Depuis dix ans, je dois dire que ç'a tout de même changé et que la santé-sécurité s'est améliorée. Si la loi ne s'appliquait pas à notre secteur, je suis sûr qu'on n'en serait pas là. »

R.B.

5 pieds 2 – 80 000 lbs, le film

Transport routier : une autre dimension du travail

Henri Goulet

Plus d'une centaine de lève-tôt se sont présentés hier matin pour participer au petit déjeuner culturel organisé par le Service de syndicalisation de la CSN et le nouveau Syndicat national du transport routier (SNTR-CSN). Le film de Nathalie Trépanier sur les camionneuses a été reçu avec grand intérêt. Pour France Dupré, dès la scène d'ouverture, alors que les filles se donnent rendez-vous pour un pique-nique de réminiscences, le ton est donné : « Je m'intéresse à toute la question du travail non traditionnel. Il y a beaucoup à faire pour défaire les vieilles mentalités traditionnelles des milieux de gars. Les filles dans le film sont courageuses. Elles doivent composer avec la solitude et l'isolement. Elles vivent les mêmes conditions difficiles que les gars, mais en double parce qu'elles doivent aussi s'occuper de leurs enfants, de la maison.

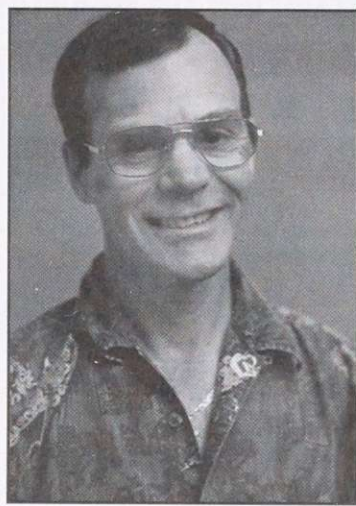
Mais on sent qu'elles adorent leur métier. Elles respirent la liberté. Le film illustre très bien les défis que pose l'insertion des femmes dans un milieu de truck ! »

Jean-Marie Audet est camionneur depuis plus de 25 ans. Il assure même la formation des jeunes chez Transport Jean-Guy Fortin. Pour lui, le film présente une dimension importante du métier : « On sent que les filles aiment leur travail. Il faut aimer le métier pour résister à la pression. Qu'on soit une fille ou un gars, si tu n'aimes pas la route, tu ne seras jamais compétent. Seule la compétence peut faire que tu es accepté dans le milieu. On sent la passion.

« Ça prend du monde passionné comme elles pour faire changer les conditions de travail dans le transport. Les filles feraient de très bonnes militantes pour le SNTR-CSN ! »



Jean-Marie Audet de Saint-Cœur-de-Marie, camionneur chez Transport Jean-Guy Fortin et France Dupré du CLSC Côte-des-Neiges ont assisté à la projection du film de Nathalie Trépanier, *5 pieds 2 – 80 000 lbs*.



Robin Soucy



Yves Larrivée

qu'il y consacre de l'argent chaque année. »

La mobilisation, c'est essentiel

Pour Yves Larrivée, président du Syndicat des employés de Acier Atlas (CSN), c'est important d'avoir du temps pour travailler en santé-sécurité. Mais, pour lui, ce n'est pas surtout la loi qui permet d'en avoir et de travailler en santé-sécurité.

« C'est la mobilisation des membres qui est l'élément le plus important. La loi, ça peut

aider, bien sûr. Ça oblige l'employeur à poser certains gestes quand on n'arrive pas à le forcer autrement.

« Mais il faut s'assurer que les membres prennent conscience de l'importance de s'occuper de ça. Et il faut aussi que l'employeur sache que les membres y tiennent. De cette manière, on arrive parfois à faire des ententes supérieures aux lois. Que le boss hésite à les mettre par écrit, ça ne nous dérange pas tant qu'il les met en application. »

Exemples des principales professions masculines, Québec

	Taux de masculinité %	
	1981	1991
Conducteurs de camion	99,0	98,2
Mécaniciens et réparateurs de machines	99,1	99,0
Concierges, employés des services domestiques et du nettoyage	68,3	66,6
Voyageurs de commerce	90,7	78,6
Soudeurs et oxycoupeurs	97,0	97,9
Comptables, vérificateurs et autres agents financiers	70,0	52,7

Taux de masculinité : proportion d'hommes dans l'effectif d'une profession. Source : Statistique Canada, Recensements du Canada 1981 et 1991, et calculs du BSQ



Parfois, il faut avoir du FRONT !

Linda Boisclair, présidente de Femmes regroupées en options non traditionnelles (FRONT), groupe communautaire voué à promouvoir la valeur de la main-d'œuvre féminine dans des emplois habituellement occupés par des hommes — les non-trads —, vous accueille chaleureusement au kiosque de la condition féminine. Elle vous fait immédiatement sentir le dynamisme qui l'anime. Vous aimeriez être tuyauteuse, plombière, pompière, mécano ou camionneuse ? Passez au kiosque et laissez-vous tenter par le formulaire d'adhésion au FRONT... pour ne pas vous retrouver seules dans la fosse aux lions !

H.G.

Planification financière

avec
Mario Lapointe



Mesures individuelles

Dans la chronique d'hier, nous avons traité des revenus à la retraite provenant des régimes publics et des régimes collectifs. Aujourd'hui, nous abordons les mesures individuelles.

Dans la liste des sources de revenus à la retraite provenant des mesures individuelles, il y a les REER (ou les FERR), les placements hors-REER (les dépôts à terme, les parts de fonds communs de placement comme Bâtirente), les actions hors-REER (dans Fondation, par exemple), les revenus de location, le travail à temps partiel, sur une base occasionnelle ou saisonnière, la transformation du passe-temps favori en source de revenu complémentaire (artisanat, bricolage, etc.), certains contrats d'assurance-vie, l'hypothèque inversée...

Comme on peut le voir, les mesures individuelles sont nombreuses et variées.

Après avoir examiné les différentes sources de revenus, certaines réflexions s'imposent :

- les régimes publics ne fournissent pas de revenus suffisants pour maintenir, à la retraite, le niveau de vie. À cause du vieillissement de la population et du poids grandissant de ces régimes sur les finances publiques, plusieurs s'attendent à ce que les gouvernements en modifient les bénéfices à la baisse. Il s'agit donc d'une source incertaine de revenus ;
- les revenus provenant des régimes collectifs, là où ils existent, additionnés aux revenus tirés des régimes publics, ne suffisent pas, dans plusieurs cas, au maintien du niveau de vie (période trop courte de contribution, retraite à 55 ans ou plus tôt, donc longue période de versement de rente, faible rendement du régime) ;
- ce n'est que par des mesures individuelles que nous pourrions le mieux assurer notre sécurité financière à la retraite.

Des exemples

Regardons comment les besoins de revenus et les sources de revenus s'imbriquent.

Prenons le cas d'un couple où les deux conjoints, Jacques et Rita, ont 40 ans. Chacun gagne 30 000 dollars par an. Ils n'ont aucune épargne accumulée. Ils veulent prendre leur retraite à 60 ans et évaluent qu'ils auront besoin d'un revenu familial de 42 000 dollars par an, en dollars constants de 1999. En 2019, avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,5 pour cent, il leur faudra donc 68 820 dollars. Ces personnes vivront probablement jusqu'à 80 ans. Pendant 20 ans, ils vivront donc uniquement de leurs revenus de retraite.

Supposons que, des régimes publics, il ne reste que la RRQ. Indexées, les rentes de la RRQ seront d'environ 29 000 dollars par an. Ils doivent donc combler un manque à gagner annuel de 39 820 dollars, en dollars de 2019.

Aucun des conjoints ne bénéficie d'un régime de retraite à son travail. Il leur faudra donc accumuler 514 000 dollars (rendement moyen de 7 pour cent et taux d'inflation moyen de 2,5 pour cent) en épargne d'ici le moment de la retraite.

Demain : Comment Jacques et Rita pourront accumuler 514 000 dollars d'ici leur retraite.

Bâtirente : 18 000 participants et 125 millions \$ d'actif

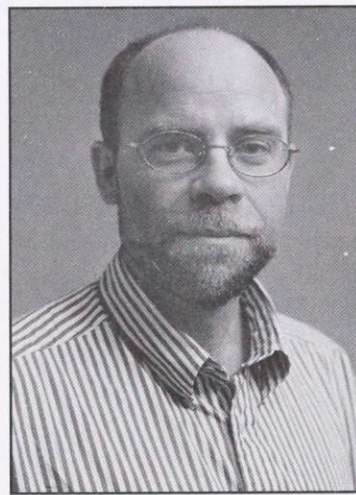
Henri Jalbert



Bâtirente, le régime de retraite mis sur pied par la CSN en 1988, comptait au 31 décembre 1998 quelque 18 000 participants et un actif de 125 millions de dollars. En ajoutant la partie du fonds de Fondation qui est gérée par Bâtirente, l'actif totalisait 174 millions. En effet, Bâtirente gère la portion « capital prudent » de Fondation, autrement dit, la partie sécuritaire.

Bâtirente offre aux syndicats affiliés à la CSN et à leurs membres un instrument de retraite performant, placé sous contrôle syndical par l'intermédiaire du Comité syndical national de retraite de Bâtirente.

Au cours des dernières années, le rendement des fonds Bâtirente (Diversifié prévoyant, Obligations, Actions canadiennes, Actions internationales, Marché monétaire) a été spectaculaire. En 1998, par exemple, avec un rendement net de 7,9 %, le Diversifié prévoyant a dépassé la moyenne des fonds diversifiés canadiens par 4,8 %. Dans le cas du Fonds obligations, son rendement annuel moyen au cours des cinq der-



Daniel Simard

nières années a été de 9,5 %, par rapport à 7,2 % pour les fonds canadiens comparables.

Plus de 350 groupes de salariés membres de la CSN recourent à Bâtirente pour la préparation de leur retraite. Après le RREGOP — le régime de retraite du secteur public — Bâtirente est le régime de retraite auquel le plus grand nombre de membres de la CSN participent. Il est particulièrement présent dans le secteur de l'hôtellerie, mais on trouve aussi des participants provenant de secteurs aussi variés que ceux des municipalités, des garderies, des abattoirs, du transport, des produits chimiques, des scieries, de l'imprimerie, etc.

Bâtirente est ouvert à tous

« Pourquoi confier son épargne collective à des institutions qui n'appartiennent pas aux travailleuses et aux travailleurs. Bâtirente a fait ses preuves et la fidélité de ses participants témoigne de la valeur de ce régime de retraite. »

Pour son coordonnateur Daniel Simard, Bâtirente est un régime ouvert à tous les syndicats qui veulent permettre à leurs membres l'accès à ce véhicule unique, que ce soit pour implanter ou améliorer leur régime de retraite existant. Même individuellement, chacun des membres de la CSN peut adhérer à Bâtirente, y verser des cotisations ou y transférer des sommes déjà investies dans d'autres institutions financières.

Les trésoriers des syndicats sont également invités à se renseigner sur le nouveau Fonds Bâtirente Trésorerie, spécialement conçu pour la gestion de l'actif des syndicats.

On peut se procurer le rapport annuel au kiosque de Bâtirente dans la section des outils collectifs.

Emploi-Québec : non aux compressions

La Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre, représentant 20 réseaux et plus de 400 groupes communautaires, dénonce la réduction massive des sommes consacrées par le gouvernement du Québec aux mesures actives d'Emploi-Québec. Rappelons que ces mesures actives soutiennent l'insertion en emploi des personnes les plus vulnérables face aux exigences croissantes du marché du travail.

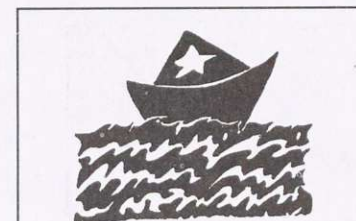
Bien que le budget d'Emploi-Québec ait augmenté de 152 millions, le gouvernement du Québec a, en fait, diminué sa contribution totale de 204 millions à 182,8 millions. « Il est incompréhensible que le gouvernement du Québec exerce de telles compressions alors que nous sommes l'une des provinces canadiennes les plus touchées par le chômage, affirment Lise Fortin et Thérèse Sainte-Marie, porte-parole de la Coalition. Moins de deux mois après le début de l'exercice financier 1999-2000, dans certaines localités, il ne reste déjà plus un sou pour la prestation de mesures actives d'emploi pour les personnes inscrites à la sécurité du revenu. »

Luc L.

Les syndicats des hôpitaux de la capitale sont furieux

Faisant fi du consensus de la population, la ministre Pauline Marois vient d'annoncer que le Centre mère-enfant de Québec sera au CHUL.

Il y a deux ans, la régie régionale avait décidé de l'établir dans la Basse-ville, à l'Hôpital Saint-François-d'Assise où le taux d'accouchement à risque est le plus élevé. Mais les médecins de la Haute-ville ont finalement réussi à faire renverser la décision. « On trouve ça indécent. Pauline Marois a plié les genoux devant le pouvoir médical », a déclaré Denise Boucher, la présidente du Conseil central de Québec. M.K.



Caravane d'amitié Québec Cuba

Une fois par année, en juillet, la Caravane d'amitié Québec Cuba fait parvenir aux Cubains des objets d'utilité courante afin de combattre le blocus américain qui paralyse l'économie de l'île depuis près de 40 ans.

Des boîtes identifiées à cet effet se trouvent aux différentes entrées de la salle de congrès : déposez-y savonnettes d'hôtel, blocs-notes de congrès, stylos ou tout autre objet qui pourrait intéresser la population cubaine.

Soyons généreux !

Fenêtre et outil de travail

Le site web de la CSN, c'est bien sûr une fenêtre supplémentaire ouverte sur la vie syndicale pour le bénéfice du public internaute. Mais ce peut-être aussi un outil de travail pour les militants et militantes de la centrale. Le message ci-dessous résume bien les commentaires reçus par courriel de plusieurs d'entre eux :

« Je me sers de plus en plus du site web de la CSN comme d'un véritable outil de travail à partir de mon domicile. Cela me permet de télécopier les

plus récents communiqués de la CSN, plus particulièrement ceux de la FSSS (en créant un fichier Word avec la technique du « copier/coller » pour les rediriger vers le télécopieur du syndicat). Les membres apprécient de plus en plus de pouvoir lire l'intégral des communiqués de la CSN et de la FSSS, trop souvent charcutés par les médias conventionnels et ce, presque après leur parution. »

— Marc-Aser De Sève,
président du STCHNDM
(FSSS-CSN)



Le gagnant du concours de Fondation :

Micheline Lefrançois
STT Alphonse-Rondeau
Lanaudière

FONDATION
LE FONDS DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Les choix du CT



M.C. a décidé de prendre une journée de congé stratégique pour faire de la réflexion transcendante. On m'a donc demandé de le remplacer et de vous suggérer quelques sorties gays, mais avant, quelques disques.

Manu Chao

D'abord du commercial bien fait, *Clandestino* de Manu Chao. Manu est un ancien de la Mano Negra. Ses chansons sont rythmées, enjouées, agréables, presque envoûtantes et en plusieurs langues, mais surtout en espagnol. On y entend les discours du Commandant Marcos en bruit de fond, ainsi que les mots tekila, sexo y marijuana. Le cadeau parfait pour tous les

âges et pour tous les sexes. C'est jeune sans être agressif.

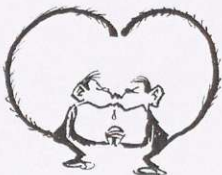
Lilison Di Kanara

Puis de l'africain, *Bambatulu* de Lilison Di Kanara. Lilison Di Kanara, c'est Lilison Cordeiro, un chanteur qui dédie ses mélodies aux habitants de la Guinée Bissau, et Di Kanara, des musiciens aux noms québécois. Belle alliance sur rythmes incroyables : gumbé, kumboï, kussundé, djambadon, singa, budju de po, n'konko na baca,

tchim tchim. Et quelques arrangements de Pagliaro lui-même. C'est super calme, ça donne le goût de s'étendre. À deux.

Djelem

Puis un super mélange de monde du Québec et d'Europe de l'Est, *Djelem*. De bizarres accents musicaux qui font penser à toutes sortes des styles : russe, tzigane de Roumanie, berbère, et j'en passe. De la musique mondiale qui s'écoute en mangeant des blinis, en sirotant un jus de tamarin ou une bonne vodka glacée — la vodka avec l'herbe de bison, c'est la préférée de Michel Rioux — ou encore, en se promenant avec un baladeur, lors des manifs.



Sorties gays

M e s d a m e s, m e s s i e u r s, c'est avec un grand plaisir que

nous vous présentons une liste de lieux particulièrement gays où vous pourrez rencontrer des gays lurons et des gays luronnes à Québec.

Pour commencer, réglons le cas du *Drague*, situé à proximité du Centre des congrès. Contrairement à ce que cet endroit a parfois l'air tard le soir, il s'agit d'un endroit ouvert à tout le monde. Il y a parfois des shows de « drag queens ».

Pour ceux et celles qui veulent se rincer l'œil, il existe, rue de la Couronne, un bar au nom très original de *Bar de la Couronne* où des personnes se promènent dans une tenue plutôt légère. Les dames sont acceptées les lundis, mardis et mercredis.

Dans la même rue, à côté du charmant endroit dont nous venons de parler, ouvre aujourd'hui même un nouveau sauna, le *Back Boy*, avec spectacles, musique et un superbe

labyrinthe où nous vous conseillons de vous promener soit avec une serviette pour vous ceindre les reins, soit avec un agent de sécurité.

Pour les amateurs de vidéos gays, il y a l'incroyable *Taverne Mallette*, rue Sainte-Geneviève — les gays de la gauche locale l'appellent la Taverne Mallette Tsé Toung.

Pour ce qui est du *Ballon Rouge*, rue Saint-Jean près du *Drague*, il s'agit d'une discothèque mixte mais surtout mâle où vous pourrez vous épivarder jusqu'aux petites heures du matin.

Enfin, il existe à Québec un bar à tendance féminine qui répond du nom de l'*Amour sorcier* et que vous trouverez rue Sainte-Geneviève.

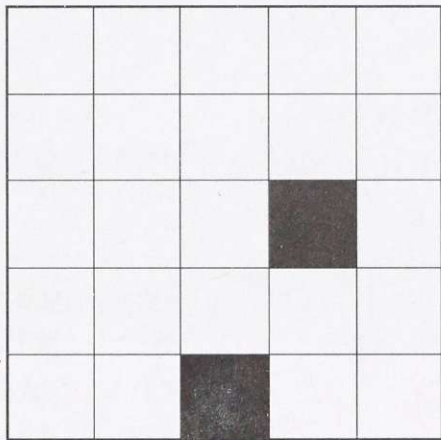
Nous vous souhaitons de bonnes sorties, de bonnes rencontres, du fun quoi !, mais n'oubliez pas qu'avec un condom ç'a bien meilleur goût.

Le Couche-Tard

Nos concours

Mots croisés

JE SERAI BREF...



Horizontal

1. On l'appelait Le Bref.
2. Fin de Larose.
3. Une petite tape dans le dos peut aider.
4. Certaines sont flyées.
5. Sud-Est. — Conjonction.

Vertical

1. Anciennement appelée Lutèce.
2. Avec un H, ce serait un ancien roi.
3. Ami.
4. Dans la langue de Shakespeare. — Préposition.
5. Tiens, en charivari.

Les quatre premiers congressistes qui viennent nous donner la bonne réponse au local du Travail — local 206 A — se mériteront le gaminet officiel du quotidien du congrès.

Photo mystère



Ce groupe de hippies a été photographié lors du congrès de la CSN de 1976. La personne que vous devez identifier est le petit mince qui a la baguette gauche en l'air. Alors, vous vous empressez de courir jusqu'à nous pour nous dire qui il est et, ainsi, vous pourrez gagner un de nos quatre gaminets avec le logo du Travail. Nous vous attendons au local 206 A. (P.S. : On s'est amusé à tramer la photo.)

Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos

Réponse à Camil

Selon ses dires, Camil Belisle avait remporté la course au premier inscrit au 59^e Congrès devant la p'tite Pratte de Sorel, mais la p'tite Pratte ne l'a pas pris, surtout qu'elle dit avoir été la première arrivée aux tables d'inscription. Selon elle, si Camil a gagné, c'est avec la complicité de Lucille Poirier, la trésorière de la FSSS. En effet, Lucille n'a pas fait la ligne dans les « P » et a réussi à se faire inscrire en lui « chipant » sa place, pendant que Camil était tout fin seul dans la ligne des « B ». Elle insiste auprès de Lucille pour que celle-ci lui paie au moins

un café... « pis tu mettras de la crème dedans, ok là ! »

Réplique de Lucille

Solidarité féminine oblige, Lucille Poirier a reconnu hier que la p'tite Pratte avait bel et bien été la première à s'inscrire au congrès. Elle s'est engagée solennellement auprès du Couche-Tard à lui payer un café... « pis tu écriras qu'en plus je vais y mettre du cognac dedans. »

Lion recherché

L. C. (CH Saint-Sacrement) recherche désespérément un beau grand lion avec crinière multicolore pour la durée du

congrès, mais sur les heures de travail seulement. Prière d'envoyer curriculum vitae et une photographie. Un comité de sélection choisira l'élu. Il sera formé des membres de son exécutif syndical, le secrétaire faisant office de responsable du comité de sélection.

À la retraite

Jean-Baptiste Forbes de l'entreprise General Electric de Sept-Îles en est à sa 25^e année de militance à la CSN. Il s'agit de sa dernière visite au congrès, car il doit prendre sa retraite dans deux semaines. On le salue et nous lui offrons nos salu-

tations les plus syndicales.

Erreur sur la personne

Il y a eu erreur sur une des personnes fêtées hier. Louis Beaudoin a bel et bien eu 39 ans. C'est plutôt Lise Beaudoin qui a eu 40 ans. Semble-t-il qu'elle les portait très bien hier matin.

Bonne fête Anatole

Des Gaspésiens ont chipé la place du président du Syndicat des Mines Seleine, Anatole lui-même. Les Madelinots risquent de se révolter si ça se reproduit une autre fois. Pour compenser, les Gaspésiens devraient payer un pot à Anatole. Après tout,

c'est sa fête.

Le piton des pitons

Raynald Blais, président du Conseil central Gaspésie-Les-Îles, s'appelle maintenant Piton Blais à la suite d'une mésaventure à bord d'une Sunfire qu'il a empruntée pour se rendre chez lui... sauf qu'une fois rendu chez lui il a été incapable d'enlever la clef, car il avait « oublié ? » de peser sur le bon piton. Il a rapporté la Sunfire pour « pogner » une contravention. Il a fini par se coucher, mais il était deux heures du matin. Pauvre Piton.

Le Couche-Tard

Négociateur : leur plus gros « high » !

Gilles Bégin

Insouciant, individualiste, peu engagé socialement... que de préjugés entendus à propos des jeunes et de l'action collective. Après quatre chroniques sur les jeunes et le syndicalisme, notre impression est tout le contraire. Aujourd'hui, une rencontre avec trois jeunes qui militent à la CSN pour discuter de leur expérience comme membre d'un comité de négociation.

Martin Bilodeau, du Resto-Casino de Hull, Stéphane Cormier, du Magasin Coop Laverrière aux Îles-de-la-Madeleine, et Marie-Josée Gauthier, du Métro Saint-Constant en Montérégie, ont en commun leur participation au comité de négociation de leur syndicat.

Responsabilité collective, obligation de médiation entre les intérêts parfois divergents des membres, importance de la transparence devant l'assemblée générale, respect des

mandats, etc. Ces jeunes sont déjà des militants chevronnés et dignes de la confiance que

leur accordent leurs camarades de travail.

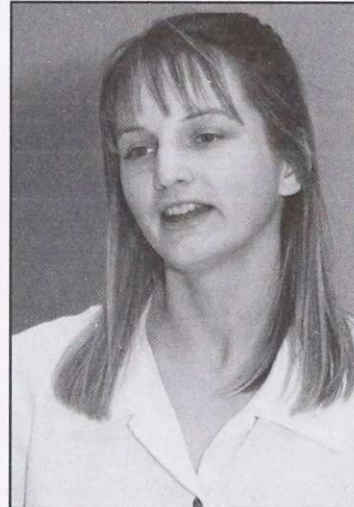
Ils ont adoré la négociation en elle-même, pour les « high d'adrénaline » qu'elle procure. Mais ils ont su garder les pieds sur terre, « parce qu'il y a un après, il faut être capable d'endosser le

résultat devant l'assemblée ». Ils trouvent par contre difficile d'être flegmatique quand « il y a des affaires qui te touchent profondément et que tu dois garder la tête froide ».



Jean-François Vachon

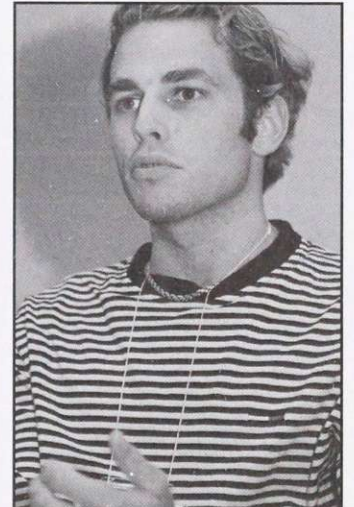
« Quand tu es jeune et que tu te retrouves à une table de négociation, la partie patronale veut t'impressionner. La première fois que je me suis retrouvé à la table, mon camarade du comité en était à sa deuxième expérience, mais il avait à peu près le même âge que moi. De l'autre côté, ils se sont essayés mais on prenait le temps qu'il fallait pour répondre et on posait les questions sans se gêner. Il faut que tu restes toi-même. Il ne faut pas se créer un rôle. »



Marie-Josée Gauthier

« C'est là que tu prends tes plus gros « high » et tes plus gros « down ». La poussée d'adrénaline, tu ne connais pas ça ailleurs. On avait convoqué une assemblée générale pour 8 heures mais on n'avait pas fini la négociation, le monde nous attendait.

« On est arrivé à 10 heures avec une entente de principe. Le monde est épaté que tu aie pu faire ça, ils viennent te féliciter les uns après les autres. »



Martin Bilodeau

« L'essentiel de la négociation, ce n'est pas à la table que ça se passe. C'est important de jauger les priorités des membres. Au Resto-casino, on a sept départements, il faut en tenir compte et rechercher un équilibre.

« Tout le monde n'a pas nécessairement les mêmes intérêts ou priorités. Les gens pensent individuellement. Nous, on se doit de penser collectivement. »

Garderie : la parole aux enfants



Alyssa Lussier

« Ce que j'aime le plus ce sont les chevaux je trouve ça beau. Un jour j'ai fait un tour avec le cheval de Mélanie, c'a été un beau tour. Mélanie c'est mon amie.

« J'aime aussi ma poupée Amélie, elle est belle, ses cheveux sont noirs. J'ai cinq ans et ma poupée a quatre ans, c'est ma petite soeur. J'ai un cousin aussi, Charles, il est gentil.

« Les chevaux que j'ai découpés sont Ti-Gros, Chanel et Michaud. Les animaux sont mes amis. Chez moi, il y a des animaux : deux chats, un chien, un lapin. Pas des toutous, j'aime mieux les vrais que les toutous. Quand je vais être grande, je veux être vétérinaire. »

— Aimerais-tu être une princesse ?

— Non, une princesse ça écoute toujours le roi, j'aime mieux être vétérinaire.



Martin Trudel-Racine

« Le plus important c'est vivre parce que c'est beau la nature et quand on est mort c'est platte, on ne peut plus rien faire et ça peut faire de la peine à d'autres personnes.

« Moi j'aime pas les poupées à cause que je les aime pas. Mais j'aime les toutous et j'aime le hockey, je suis bon comme gardien et je peux arrêter des rondelles d'adultes.

« J'aimerais pas ça être policier, si t'arrêtes un voleur il peut avoir une arme. Quand je serai grand, j'aimerais être un prince, je voyagerais dans les forêts, j'aurais un chapeau vert avec une plume et je ferais la chasse aux animaux. »

— Chasser les animaux, t'es sûr ?

— J'pourrais être un pêcheur.



Olivier Legault

« Ce que j'aime le mieux c'est les carottes, c'est bon pour les yeux. Mon meilleur ami, c'est Philippe parce que des fois il joue tout le temps avec moi un petit peu. J'aime les poupées parce qu'elles sont belles. Le plus important c'est ne pas donner des coups, ne pas toujours gagner et être gentil.

« Mon jouet préféré c'est un dinosaure qui s'appelle Petit Pied. »

— C'est pas un jouet, c'est un film.

— C'est pas grave.

« Quand je vais être grand, je vais aller à la maternelle, mais plus tard je veux être une police, mais je vais y penser, je pourrais être pompier-docteur. »

— Tu ne peux pas être les deux en même temps.

— SVP tu m'énerves.

Le Couche-Tard

À quelle fréquence doit se réunir le comité de francisation d'une entreprise ?

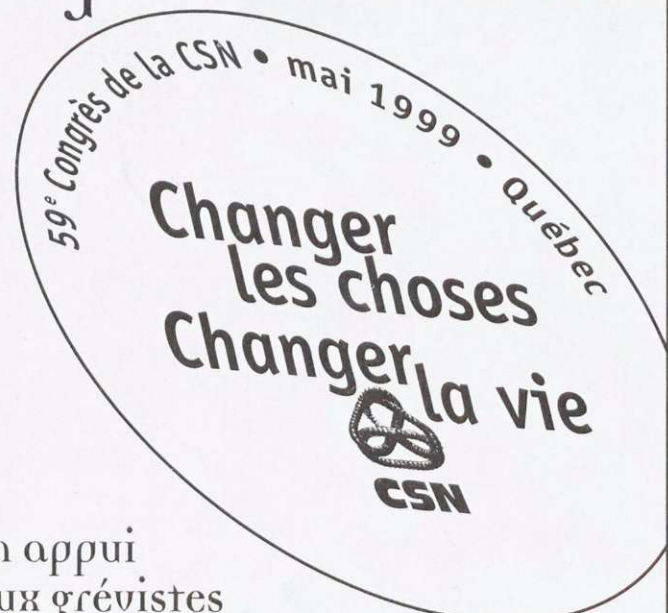
L'Office de la langue française tient un kiosque au congrès jusqu'à ce soir. Les 30 premières personnes qui répondront correctement à la question ci-haut recevront un objet promotionnel. Le kiosque est ouvert dès 8 heures.

Gouvernement du Québec
Office de la
langue française

l'arôme alternatif

procurez-vous

l'objet de solidarité!



en appui
aux grévistes
de la CSN et pour
des échanges commerciaux
plus justes entre le nord et le sud!

adoptez le café équitable!